



SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR

ASSOCIATION DECLAREE LE 20/03/36 SOUS LE N° 173.389
AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS : N° 94 S 314 du 11/01/1991

Siège Social : 35 Quai de Bonneuil
94100 SAINT-MAUR DES FOSSES
Tel : 01 48.83.65.51
N° SIRET : 402 607 139 00019 Code APE : 9312Z

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016 **DU 04 MARS 2017 A 17 H 25**

1) APPEL NOMINAL

Sur 165 adhérents, 112 sont votants, il y a 60 présents ou représentés. Le quorum de 28 est atteint.

2) ALLOCUTION DU PRESIDENT

Michel Barbarin, Président du Schelcher Aviron Club ouvre la séance à 17H 30.

L'accent de son discours est mis sur :

- Le calcul du classement général des clubs, a été transformé. Il devient plus difficile de faire partie des clubs classés : 131^{ème} sur 150 clubs au classement, en sachant que 420 structures sont affiliées.
- Dynamisme de la section adulte, qui cumule 1300kms labélisés.
- Equipe féminine présente sur les bassins de compétitions et de randonnées.
- Importance des stages d'été, essentiels dans le renouvellement des adhérents adultes.
- Renouvellement du matériel.
- Remerciements pour le travail effectué par le comité, les bénévoles hors comité, aux donateurs (10% du budget) et à Jean-Paul Cottez qui a trouvé plusieurs stages entreprise en 2016.

3) LECTURE DU RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER

Rappel : Jean-Paul Cottez est membre du club depuis 70 ans et trésorier depuis 40 ans.

Annexes.

Bilan au 31/12/16, analyse de résultat et budget 2017

Bilan / Compte de résultat :

- Achat d'un huit Filippi 2005 (16000€) bateau phare.
- Le compte réparation du matériel nautique (5.000€) regroupe la remise en état d'avirons de pointe, d'un skiff et d'un quatre effectuée par des prestataires extérieurs au club.

L'année 2016, est meilleure que la précédente. Les inscriptions sont en hausse tandis que les radiations sont en nette diminution. Egalement plus de subventions du Conseil Départemental et du CNDS, et les stages d'entreprises venant d'autres communes en forte progression. Il serait intéressant de démarcher les entreprises de Saint Maur.

Le télépaiement par internet commence à se développer.

Budget :

- L'achat de matériel est reconduit pour 7000€.
- L'effectif de la section jeune, étant plus important, il est prévu un budget déplacement en conséquence, en le passant à 5500€ au lieu de 2800€. Concernant le stage de Pâques, les dépenses sont fonction de l'effectif des stagiaires et sont en principe couvertes par la participation des stagiaires, la subvention du Conseil Départemental et une petite participation du club.
- La taxe foncière augmente de 10% tous les ans.
- Malgré l'accroissement de certaines subventions cette année, il est prudent de conserver le budget antérieur.

Le budget alloué aux stages d'entreprises et stages d'été est reconduit à l'identique.

Le budget publicité est porté à 1000€ et le budget pour les 90 ans du club à 3000€.

QUESTION : Quels sont les supports publicitaires mis en place ?

REPONSE : Affiches, flyers, Revue Saint-Maur Info.

SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR

4) LECTURE DU RAPPORT MORAL PAR LA SECRETAIRE

Annexe

5) LECTURE DU RAPPORT MATERIEL ET SPORTIF

Matériel

91 embarcations : soit 18 privées et 73 appartenant au club.

Les propriétaires d'embarcation privées remboursent l'assurance au club. En cas d'accident la franchise est payée par le responsable.

La MAIF est partenaire de la Fédération, ce qui permet d'avoir des prix « attractifs », elle garantit également l'assurance des licences individuelles.

Sportif

(Intervention de Mr Barbarin Michel)

La section « Coach santé » commence à se développer dans les clubs, tels que Joinville et le Perreux. Le mémoire validant la formation de Mr Rassa Christopher n'est pas entièrement terminé.

Une inspection a déjà eu lieu, mais le rapport n'est pas négatif. Beaucoup d'administratif augmente la difficulté de la mise en place, mais la nouvelle loi permettant aux médecins de prescrire une activité sportive, qui pourrait être remboursée à terme par les mutuelles est un stimulant à la persévérance.

Equipages féminin :

Sur 5 filles inscrites 4 firent la saison. Dont 3 novices qui durent débiter la compétition sur les 2000 mètres. Elles firent une 6^{ème} place de la finale B aux régates de Versailles. Un bon travail en perspective pour les années suivantes malgré une fin de saison rude.

Minimes :

En théorie il était possible de constituer un équipage de huit. Mais en pratique, un manque de motivation, de coordination et des différences de niveau obligèrent de composer un quatre.

Il faut savoir que la section minime est la plus représentée, par exemple aux régates de Masses 60 équipages courent. La compétition dans cette catégorie est rude, il n'y a donc pas de déception car tous étaient débutants et il faut apprendre à ramer avant de performer.

Cadets :

Moins nombreux qu'en 2015. Sur les 9 inscrits, 3 ont un physique intéressant, malheureusement la maladie de l'un d'eux, cassa la dynamique du groupe et l'équipage passa de justesse les qualifications. Contre toute attente, au Championnat de France, suite à une superbe course, le bateau pu se qualifier en demi-finale et devenir 12^{ème} meilleur bateau de France.

Juniors/séniors :

En fin de cycle d'études l'équipage est décimé. Sur 6, 3 seulement peuvent s'entraîner régulièrement. Le Pair Oar qui aurait pu être prometteur manqua d'entraînement et pâtit d'une mauvaise organisation dans le travail scolaire. Robin Damez fut surclassé en senior afin de ramer avec David Duvivier en double.

Un bateau méritant :

Damez passait directement de l'état de cadet à senior, Duvivier travaillait de nuit et ramait le jour, un entraînement continu pendant l'été. Pour une difficile régates dans les vagues et le vent, de plus cet équipage se retrouva aligné dans la même course que le double gagnant des J.O (magnifique souvenir pour des rameurs).

Loisirs :

Un groupe féminin dynamique présent sur les plans d'eau de compétition et de randonnées. Au GN8 2^{ème} place.

Bilan

Globalement un bon classement, mais une dépense d'énergie beaucoup trop importante pour maintenir les équipages, ce qui est un gâchis, car celle-ci pourrait être employée autrement et pour plus de bénéfice.

SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR

Il faudrait avoir un effectif de jeunes aux alentours de 50, afin d'avoir un choix d'équipage et faire des bateaux longs.

Il faudrait surtout recruter des benjamins, par exemple Victor Damez qui a déjà 2 ans derrière lui, sérieux avec lui-même, pourrait être l'avenir du club. Dans l'absolu, tous les rameurs devraient être comme lui. D'autant qu'il n'y a plus de problème structurel et matériel. Il est, donc indispensable que les rameurs s'organisent dans leur travail et apprennent à s'investir.

6) APPROBATION DES COMPTES ARRETES AU 31/12/16

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, moins une abstention.

7) FIXATION DE LA COTISATION DE BASE 2017/2018

Pas d'augmentation de cotisation

Voté à l'unanimité

8) RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

L'Assemblée est d'accord pour un vote à main levée.

Les mandats sont renouvelables pour :

Mrs : Amiraux Gérard, Besse Alain, Drean Jean-François, Monvoisin Paul.

Mmes : François Odile, Schneider Pauline

David Duvivier, coopté dans l'année, est élu définitivement membre du Comité de Direction pour 3 ans.

Votés à l'unanimité.

9) DIVERS

A) Jours Fériés : Les lundis 01 et 08 mai 2017, le club sera ouvert aux horaires habituels l'après-midi, sauf si les bénévoles peuvent assurer le matin. Les horaires seront communiqués sur le site internet du club..

B) Le huit Filippi reprend le nom du huit Donoratico. : « Jean et Berthe Cottez »

Ce nouveau huit permet de transmettre aux loisirs le huit Landjin qui est un bon bateau de compétition.

Nous rappelons que Jean Cottez a été champion d'Europe en 1931, et capitaine d'entraînement au club (CNB) de 1937 à 1973. Berthe Cottez a mis en place l'organisation de la Tête de Rivière du C.N.Bourse, régates reprise depuis par le Comité Départemental d'Aviron 94 sous le nom Grand National à Huit.

10) QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

Lors de la réfection des berges, il va être demandé d'enlever le feu tricolore qui finalement se révèle inadapté et qui engage la responsabilité du club quand il reste clignotant. A la place, une demande de passage protégé piéton prioritaire va être faite. Il n'y aura pas de dos d'âne car la piste cyclable rehausse la chaussée au même niveau que le trottoir. La partie voiture sera réduite et obligera les conducteurs à ralentir.

L'entreprise qui fera les travaux fera une réunion avec les riverains, afin de connaître les demandes de ceux-ci. Il y a donc une possibilité d'écoute.

Les autres clubs d'aviron ont des passages cloutés sans feu.

Les arbres seront abattus et remplacés.

QUESTION : Les marches d'accès au ponton seront-elles élargies ?

REPONSE : Impossible, les berges ne peuvent être touchées, quant aux marches du trottoir celles-ci ont été conçues en prévision de la crue type 1924.

La grille d'entrée devra sans doute être remise en limite de propriété car la manœuvre des remorques va devenir difficile.

Un parking à vélos est prévu.

Afin de ne pas trop entraver les entreprises, les travaux se feront sans doute pendant la période estivale. Il faudra être attentif pendant ceux-ci.

SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR

Dossier 90 ans du club.

Annexes

Dates : samedi 30 septembre et 01 octobre 2017. Défilé et soirée le samedi, Challenge Cottenceau et barbecue le dimanche.

Remise à l'eau du 8 yole. Ce bateau date de 1928, il n'en existe plus que 3 en France. En 2006, la coque a pu être refaite grâce à une subvention d'état, mais celle-ci ne permis pas de refaire l'accastillage.

Pour l'occasion le CN de l'Indre pourrait être invité afin de réunir les 2 yoles à huit dans une course.

Huit ateliers sont ouverts afin d'organiser au mieux l'évènement.

Les inscriptions sont libres et bienvenues.

Atelier couture : responsable Odile François. Celui-ci consistera à retrouver les différentes tenues du club, répertorier les propositions de déguisements pour le défilé, etc...

Atelier sécurité : Responsable comité directeur. Arrêt de navigation, sécurité à l'entrée et différentes demandes d'autorisation.

Atelier logistique : Responsable Corinne Pagnoux. Consiste essentiellement au nettoyage des locaux, de la préparation de mise en place de la décoration, du bon déroulement des entrées et sorties des bateaux, etc...

Atelier communication : Responsable Sandra Mabout. Documents à faire et officialiser l'évènementiel. Demande d'échange et de partage avec les adhérents au niveau de la préparation qu'elle soit ponctuelle ou continue.

(Intervention de Michel Barbarin, qui rappelle qu'en 2018 le terrain et le bâtiment reviennent à la ville, et qu'il est important de montrer le dynamisme du club, afin de mieux négocier le nouveau bail).

Atelier animation et musique : En trois points. Mise à l'eau et défilé en musique, musique d'ambiance pendant la préparation de la soirée, groupe de musiciens pour la soirée. Appel à ceux qui pratiquent une activité artistique afin de former des tableaux qui animeront l'évènement.

Atelier défilé /bateaux : Responsable Christopher Rassa. Les bateaux « patrimoines » seront de sortie (2 d'entre eux ont 115 ans et 125 ans). Un maximum de bateaux devra participer au défilé, qui remontera jusqu'au pont de Chennevières.

Atelier cuisine : Prise en charge des 2 repas, boissons, gâteaux, et (à voir) buvette payante.

Atelier décoration : Le plus important. Création des tableaux des trophées et des Présidents, etc....il faut retrouver, classer et scanner des photos, extraire des vidéos, etc.....

Les ateliers se réuniront régulièrement, l'idéal serait de pouvoir boucler l'ensemble des projets fin juin.

Intervention de Michel Barbarin. Les archives du club déposées aux archives départementales, sont les plus consultées, car ce sont les plus riches et les plus illustrées.

QUESTION : Qu'est devenu le cercle des bateaux patrimoines créée par la fédération ? s'il existe, il faudrait l'inviter au défilé.

REPONSE : le cercle est devenu « Le carré des canotiers », mais faire venir une vingtaine de bateaux déplacerait l'évènementiel qui doit rester festif au club. De plus cela apporterait une charge logistique supplémentaire trop lourde à assumer.

Le Président clôture l'Assemblée à 19h30